



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2025ARR037

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 16 septembre 2025

Objet : Arrêté portant retrait de la délégation accordée par M. le Maire à Mme l'Adjointe au Maire Dorine BENA

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et suivants ;

Vu l'arrêté municipal n°2024ARR002 du 26 mars 2024 portant délégation accordée à Mme Dorine BENA, 2^e adjointe au Maire, lui attribuant des délégations de fonctions et de signature ;

Considérant la volonté, en raison de la perte de confiance affectant le bon fonctionnement de l'administration communale, de retirer les délégations consenties à Mme Dorine BENA, 2^e adjointe au Maire ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté municipal n°2024ARR002 du 26 mars 2024 portant délégation accordée à Mme Dorine BENA susvisé est abrogé.

Article 2

Mme Dorine BENA conserve son mandat de conseillère municipale et sa qualité d'adjointe au Maire, sauf décision contraire du conseil municipal conformément à l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à Mme Dorine BENA et publié selon les formes réglementaires.

Article 4

Le présent arrêté sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

Cugnaux, le 16 septembre 2025

Pour extrait conforme

Le Maire,

Albert SANCHEZ